Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 44 (1915)

Heft: 12

Rubrik: L'innombrable mêlée : poèmes d'actualité [suite et fin]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

grande majorité, à la hauteur de sa lourde tâche comme l'établissent d'une façon évidente les comptes rendus de la Direction de l'Instruction publique. Ce ne serait donc pas équitable de le laisser végéter plus longtemps avec des institutions qui ne répondent plus aux exigences des temps actuels. Le pays aura certainement à cœur l'amélioration matérielle du sort de ses éducateurs ; il aura le sentiment de la nécessité de les mettre à l'abri de tout souci par trop obsédant et déprimant de leur lendemain.

Nous avons confiance dans nos autorités et nous les prions instamment de bien vouloir prendre en main, sans trop tarder, une réforme qui s'impose. (*A suivre.*)

L'INNOMBRABLE MÊLÉE

Poèmes d'actualité.

(Suite et fin.)

A la Pologne unie

Nation polonaise ! élève encore l'inspiration de ton courage et de ton patriotisme.

KOSCIUSZKO
(Ordre du Jour d'Avril 1794.)

L'AME DE KOSCIUSZKO !

Ta tragique douleur, ô malheureux Pays,
Vient troubler mon repos ! A cet appel qu'on clame,
Je sens la Mort entrer plus avant dans mon âme
Qu'agite la terreur de tes bourgs envahis.
Pologne ! élève encor ton sublime courage,
Car la Guerre a, sur toi, jeté mille fureurs ;
Regarde sans faiblir ces montagnes d'horreurs,
Ce n'est qu'à ce prix-là que tu vaincras l'orage.
Ce peuple de héros que tu sus conserver
Calme dans la victoire et calme en la défaite,
Arme-le de patience afin que la tempête
L'unisse à tout jamais, quand d'autres vont crouler.
Pologne ! mon amour, à Maciéjowice,
Quand le sabre fatal m'abattit tout sanglant
Je vis passer soudain, dans l'Avenir navrant,
Tes fils tuant tes fils en un jour d'injustice.
Pologne ! ma patrie, autour de mon tombeau,
Cette terre enlevée à nos champs de batailles
Proteste maintenant quand d'horribles mitrailles
Fauchent tes bataillons qui n'ont plus ton drapeau.

Mais, ne te laisse pas épuiser par les larmes !
A ta lente agonie, un essor vigoureux
Succédera bientôt, et tes bourreaux fameux
Contre leur propre sein retourneront leurs armes.
Pologne ! rouvre alors ton Passé fier et beau,
Rappelle tes enfants et guéris leurs blessures ;
Mais, pour te préserver de pires meurtrissures,
Dis-leur bien de t'aimer comme Kosciuszko ! ! !

6 avril 1915.

NON FINIS POLONIÆ !

Non, ce n'est pas fini, Pologne, lève-toi,
Car le sang des martyrs tombés à Varsovie
Est comme un pur froment qui germe et fructifie
Pour te rendre bientôt tes drapeaux et ton roi !
Le sublime héros qui mourut pour ta cause,
De son tertre isolé, près de Bronislawa
Veille sur l'étendard qui bientôt flottera
Dans l'antique Patrie où paisible il repose.
Alors cette clameur et ces cris déchirants
Qui montent chaque jour de ton immense plaine,
Ces appels, ces sanglots, ces longs éclats de haine
Feront place soudain à des hymnes vibrants.
Alors, de tous côtés, ô Pologne admirable,
Tes fils tendront leurs mains dans un sublime élan,
Ils baiseront ton front héroïque et sanglant,
Et ressusciteront ton Passé vénérable.
Non, ce n'est pas fini ! Pologne, crois en toi,
Bénis le dernier jour de ton dur sacrifice,
Bénis la France aussi, c'est ta libératrice,
Et marche triomphante au-devant de ton roi !

7 avril 1915.

LE CŒUR DE LA SUISSE

Peuples au front meurtri, courbés sous la rafale
Qui détruit vos espoirs et fait couler vos pleurs,
Si loin que vous soyez, quels que soient vos malheurs,
Sous l'emblème béni de sa croix fédérale,
La Suisse vient à vous comme une tendre Sœur
Qui prend pitié de tous et vous offre son Cœur !

Soyez les bienvenus, ô vous que l'Injustice
Arrache à votre sol en brûlant vos foyers !...
Des maîtres opulents aux pauvres métayers,
Nous vous tendons les bras au nom de notre Suisse,
Car Elle a dans les yeux les larmes d'une Sœur
Qui pense aux exilés et leur ouvre son Cœur.

Restez auprès de nous, glorieux invalides,
Dont les membres brisés au fracas des assauts,
Ont lutté pour la France et ses nobles drapeaux.
Nous mettrons des baisers sur vos fronts intrépides
Et nous vous chanterons : « La Suisse, votre Sœur,
Vaillants soldats-martyrs, vous presse sur son Cœur ! »

8 avril 1915. L. PILLONEL.

ÉCHOS DE LA PRESSE

L'Enseignement primaire au Canada. — Grand comme l'Europe (moins l'Italie), le *Dominion of Canada* est actuellement divisé en 9 provinces et 2 territoires. A l'imitation des Etats-Unis, ces provinces ont chacune leur législation, leur Parlement, leur complète autonomie en ce qui concerne les questions locales ; elles sont simplement fédérées. Les lois scolaires diffèrent donc d'une région à l'autre : l'Ontario, par exemple, est, aujourd'hui même, le théâtre de luttes très vives provoquées par les prétentions exorbitantes de certains « anglicisants ». Ce qui suit ne s'applique qu'à la province de Québec, la plus catholique et la plus française de toutes.

Rien n'est plus fait pour dérouter nos habitudes de centralisation et d'ingérences bureaucratiques que le régime de liberté dont jouissent là-bas toutes les écoles, à quelque confession qu'elles appartiennent.

Deux principes semblent avoir inspiré cet ensemble de dispositions légales : provoquer, au maximum, l'initiative des groupes de citoyens ; assurer la paix dans un pays partagé entre plusieurs religions.

Les autorités provinciales se désintéressent-elles, en pratique, du problème scolaire ? Non, mais elles estiment — sagement selon nous — qu'elles doivent faire sentir, le moins possible, leur lourde main, dans l'organisation d'un service qui, de son essence, est communal.

Les habitants de chaque localité nomment donc eux-mêmes leurs « municipalités scolaires », tout à fait distinctes des autres, et qui sont armées, on va le voir, de pouvoirs fort étendus.

Chaque famille est assujettie à une taxe scolaire, proportionnelle à la fortune de chacune d'elles.

Les municipalités scolaires perçoivent et dépensent cette taxe comme il leur plaît. Elles se trouvent, par là même, à la tête de ressources parfois considérables dont elles usent d'abord pour bâtir des écoles. A la tête de ces écoles, elles placent des maîtres de leur choix, dont elles fixent et soldent les honoraires. Au besoin, elles reçoivent une subvention de la Province, ou en obtiennent, à titre d'encouragement, pour les maîtres les plus méritants.

Les écoles établies, payées, dirigées par les municipalités scolaires sont dites « sous contrôle » ; et l'on voit que ce système fait déjà une large part à la tolérance mutuelle. Mais il y a plus.